



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

Liberté

Égalité

Fraternité

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES – DCISIF



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CLASSE VIRTUELLE BILAN DU DÉPLOIEMENT DU CONTRÔLE INTERNE 2021 (ENQUETE G2P) POINT DE SITUATION SUR LE DÉPLOIEMENT D'AGIR

Sommaire

Introduction: Contrôle interne financier- notions/ AGIR

1. Evaluation du déploiement du CIF 2020-2021

- a) Informations générales
- b) Niveau du socle CIF
- c) Bilan enquête annuelle T2 et HT2
- d) Synthèse complément d'enquête
- e) Enquête CIC/CIB 2020 opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

2. Point de situation sur le déploiement du contrôle interne financier par l'utilisation de l'application AGIR

- a) Présentation
- b) Agir, Outil de pilotage du contrôle interne
- c) Mise en place de plans de contrôles nationaux et locaux
- d) Moyen de prévention des risques par l'élaboration de thèmes de contrôle
- e) Moyen de prévention des risques par un catalogue des risques

3. Perspectives du contrôle interne financier pour l'année 2022

- a) Calendrier du contrôle interne financier via AGIR
- b) Périmètre du contrôle interne financier via AGIR

1. Evaluation du déploiement du CIF

a. Informations générales

Informations générales

➤ 32 projets académiques

➤ 4 axes d'analyse

- ❖ Feuille de route
- ❖ Processus rémunérations
- ❖ Processus hors rémunérations
- ❖ Complément d'enquête

➤ Taux de remontée

- ❖ FDR : 78%
- ❖ T2 : 81%
- ❖ HT2 : 75%
- ❖ Complément d'enquête : 66%





















Informations générales

- **Les résultats de l'enquête 2021 (année scolaire 2020-2021) montrent une certaine amélioration par rapport à l'enquête 2020. Cependant, ces résultats restent en retrait en comparaison avec le niveau atteint en 2019. En conclusion, nous sommes « à mi-chemin » pour retrouver au minimum le niveau de 2019.**
- **Ces résultats sont à mettre en perspective avec des événements pour lesquels les académies ont été confrontées sur la période concernée :**
 - ❖ **Crise sanitaire qui se poursuit avec tous les impacts au niveau scolaire et organisationnel ;**
 - ❖ **Mise en œuvre du plan de relance pour faire face à cette crise ;**
 - ❖ **Intégration de jeunesse et sports en janvier 2021.**

1. Evaluation du déploiement du CIF

b. Niveau du socle CIF

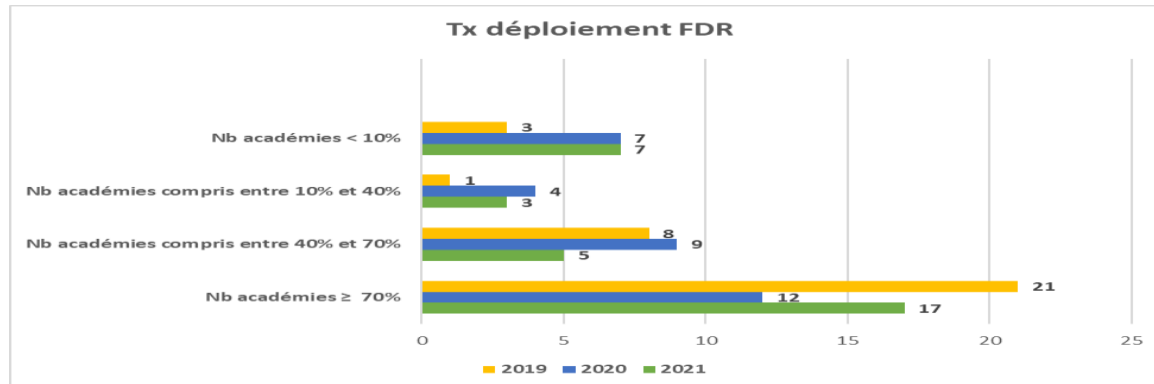
Niveau du socle CIF

Critères du socle CIC	Taux d'atteinte			Variation 2021/2020	Variation 2021/2019
	sept-21	sept-20	sept-19		
Désignation de référents CIC	88%	82%	96%	 6%	 -9%
Existence d'un organigramme des acteurs du pilotage du CIC et de ses relais	90%	76%	94%	 14%	 -4%
Existence d'un plan d'action CIC	77%	59%	88%	 18%	 -12%
Constitution d'un dossier permanent	86%	75%	90%	 11%	 -5%
Déploiement effectifs de toutes les AMR clés T2 et réponse aux enquêtes thématiques	67%	61%	72%	 6%	 -5%
Déploiement effectifs de toutes les AMR clés HT2	60%	60%	84%	 0%	 -24%
Déploiement effectifs de toutes les AMR clés HT2	60%	55%	68%	 5%	 -8%
Renforcement de "l'environnement de contrôle" (revue des habilitations et délégations de signature)	54%	47%	65%	 7%	 -11%
Contrôles de supervision	58%	38%	59%	 20%	 -1%
Etablissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ)	54%	47%	72%	 7%	 -19%

- En 2021, 25 académies ont répondu à l'enquête concernant les 8 AMR de la feuille de route.
- Le constat général vient conforter une reprise progressive après une difficile année 2020 mais n'atteint pas encore le niveau de 2019 pour les raisons citées précédemment.

Socle CIF : Déploiement de la feuille de route

Comparaison sur 3 ans de la part des académies ayant déployé la feuille de route par niveau de mise en œuvre.









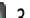








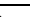


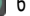



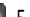



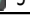



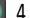







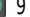



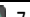





Détails des résultats du déploiement de la feuille de route 2021.

2021	FDR002-« Environnement de contrôle » processus de paye	FDR003- Etablissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ)	FDR004- Nomination référents CIF	FDR005- Organigramme CIC	FDR006- Plan d'action CIC	FDR007- Réponse aux enquêtes thématiques	FDR008- Dossier permanent	FDR009- Contrôles de supervision	Total FDR
Acad ≥ 70%	12	11	22	22	18	14	20	11	17
40% ≤ Acad < 70%	4	6	1	2	3	3	3	8	5
10% ≤ Acad < 40%	2	1	0	0	1	0	1	1	3
Acad < 10%	14	14	9	8	10	15	8	12	7

1. Evaluation du déploiement du CIF

c. Bilan enquête annuelle T2 et HT2

RCI processus rémunérations (T2)

	2021			2020			2019			Variation	Variation	Variation	Variation
	Clé	Non clé	Total	Clé	Non clé	Total	Clé	Non clé	Total	2021/2020 AMR Clé	2021/2019 AMR Clé	2021/2020 Total AMR	2021/2019 Total AMR
RCI - T2 (Résultats en %)													
Absence de service fait		74	74		69	69		70	70	 0	 0	 5	 4
Affectation et prise en charge lauréat concours	75	76	76	72	74	73	83	83	83	 3	 -8	 3	 -8
Congé maladie ordinaire (CMO)	65	69	67	61	61	61	66	68	67	 4	 -1	 6	 0
Fins de fonctions entrainant une fin de rémunération	55	65	63	50	59	57	54	64	61	 6	 1	 6	 1
Gestion du CLM, CLD et CGM	74	67	68	70	61	62	78	70	71	 4	 -4	 5	 -3
Gestion du temps partiel	70	62	64	65	58	60	75	65	68	 5	 -5	 4	 -3
Heures supplémentaires saisies en établissement	39	55	49	29	47	40		57	57	 10	 39	 9	 -9
Indemnités (hors indemnités saisies dans ASIE et STS)	74	71	72	66	65	65	81	74	76	 9	 -6	 7	 -4
Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	67	78	70	60	71	62	71	80	73	 8	 -4	 7	 -3
Prise en charge d'un agent	76	60	66	73	52	59	83	61	68	 3	 -6	 7	 -2
Supplément familial de traitement		69	69		69	69		75	75	 0	 0	 1	 -5
Total RCI - T2	67	68	67	61	62	62	72	69	70	 6	 -6	 6	 -3

La baisse significative entre 2019 et 2020 est compensée pour moitié par l'évolution positive entre 2020 et 2021.

* Résultats hors académies sans réponse

RCI processus hors rémunérations (HT2)

RCI - HT2 (Résultats en %)	2021			2020			2019			Variation	Variation	Variation	Variation
	Clé	Non clé	Total	Clé	Non clé	Total	Clé	Non clé	Total	2021/2020 AMR Clé	2021/2019 AMR Clé	2021/2020 Total AMR	2021/2019 Total AMR
Bourses de l'enseignement scolaire	68	62	65	71	63	68	84	71	78	-4	-16	-2	-13
Bourses de l'enseignement supérieur	37		37	32		32	55		55	6	-18	6	-18
Chorus : Fonctions support	72	54	60	72	53	59	79	71	74	0	-7	0	-15
Commande publique		62	62		61	61		75	75	0	0	1	-13
Forfait d'externat	60	55	57	55	50	52	64	66	65	5	-4	5	-8
Frais de déplacements	70	68	69	68	63	65	79	78	79	2	-10	4	-10
Frais de jurys des examens et concours	48	34	39	34	26	29	33	22	26	14	15	10	13
Opérations de clôture / Compte épargne temps	74	57	65	55	43	49	56	46	51	19	18	17	14
Opérations de clôture / Provisions pour litiges	63	63	63	47	43	44	58	50	52	16	5	19	11
Prestations d'action sociale	67	58	62	58	61	59	77	74	75	9	-10	3	-13
Recettes étrangères à l'impôt et au Domaine/Fonds de concours	57	55	55	61	55	57	77	72	74	-4	-20	-2	-18
Subventions aux établissements (hors forfait d'externat)	40	46	44	37	41	39	53	62	59	3	-13	4	-15
Total RCI - HT2	60	54	57	55	50	52	68	61	64	5	-8	5	-7

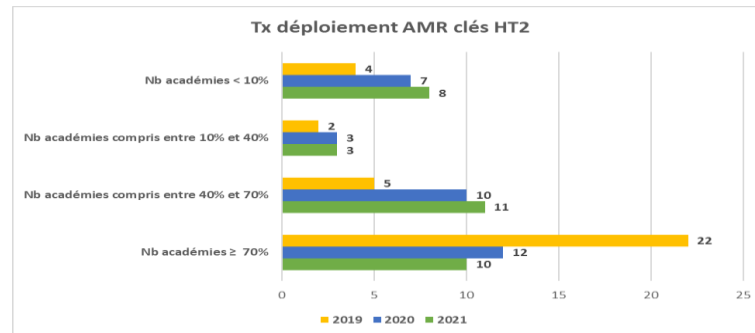
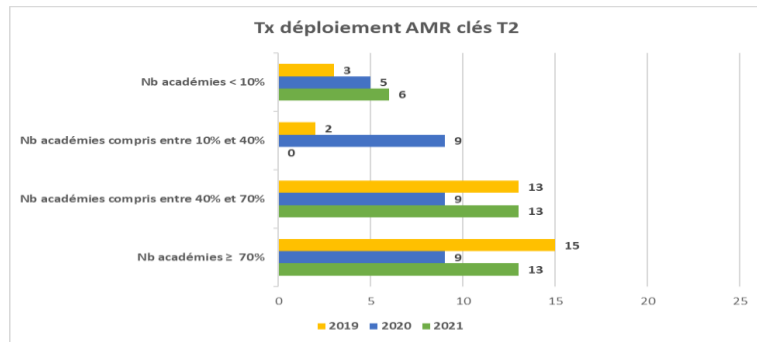
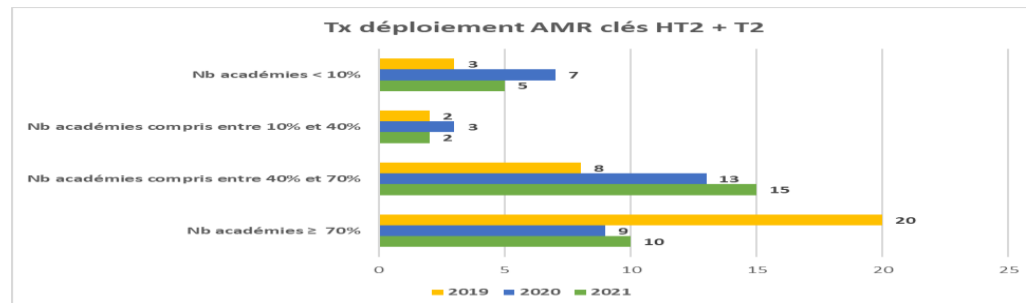
3 RCI en évolution positive entre 2019 et 2021

Même constat que pour le T2 sur l'évolution des 3 années

* Résultats hors académies sans réponse

Bilan global : Taux déploiement des AMR clés

Comparaison sur 3 ans de la part des académies ayant déployé les AMR clés par niveau de mise en œuvre.



1. Evaluation du déploiement du CIF

d. Synthèse complément d'enquête

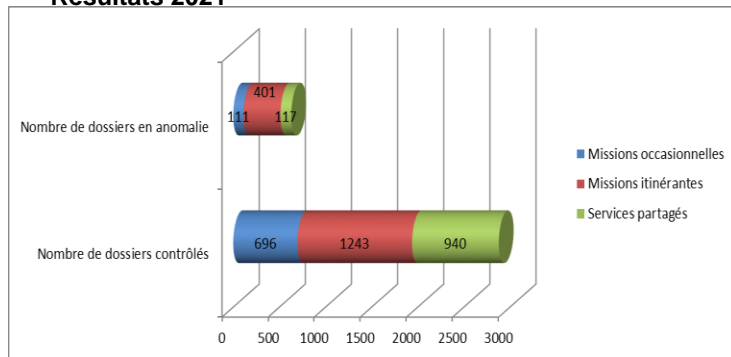
Synthèse complément d'enquête

Thématique : frais de déplacement

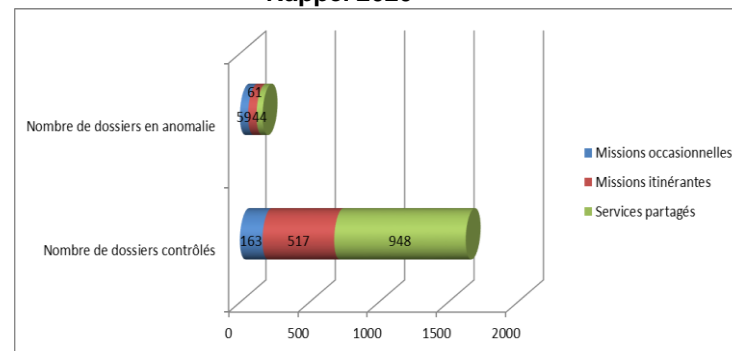
➤ Le RCI « frais de déplacement » intègre des grilles de revues qualités permettant de réaliser un contrôle sur échantillon dans le cadre de l'AMR DEP001.

- ❖ 14 académies ont fait l'exercice (9 en 2020) sur les 21 ayant renvoyé le complément d'enquête (19 en 2020). En moyenne, 1 académie a contrôlé 206 dossiers et relevé 45 anomalies.
- ❖ Le taux d'anomalies global est de l'ordre de 22% (Tx d'anomalies sur : missions occasionnelles = 16%, sur missions itinérantes = 32% et sur services partagés : 12%). Le nombre de dossiers contrôlés est en hausse de 77% par rapport à 2020.

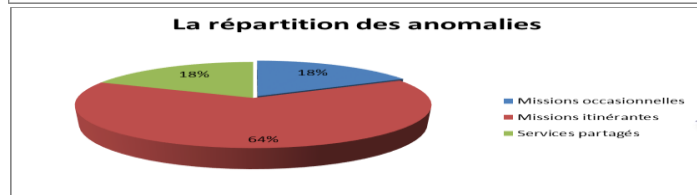
Résultats 2021



Rappel 2020



La répartition des anomalies

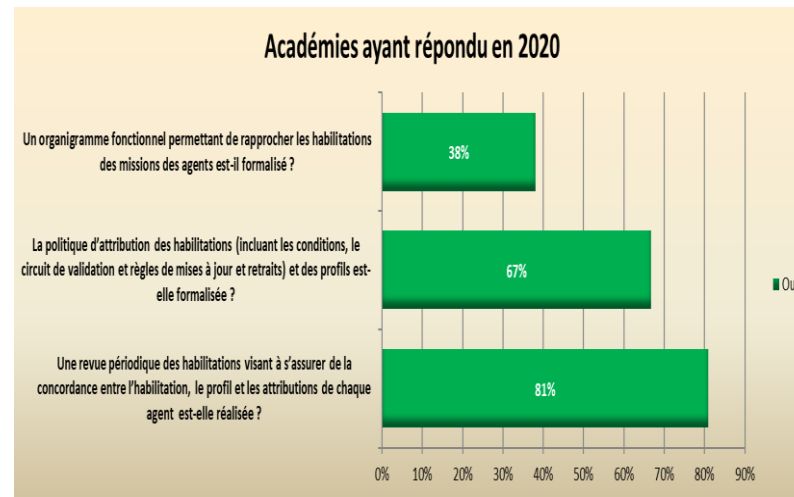
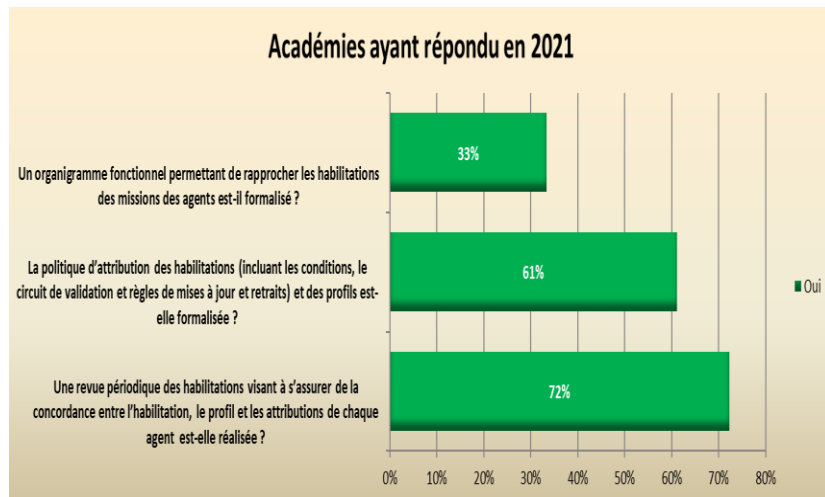


64% des anomalies constatées en 2021 concernent les missions itinérantes. Principale anomalie : non respect du délai d'envoi des documents pour finaliser le dossier

Synthèse complément d'enquête

Thématique : revue d'habilitations SIERH

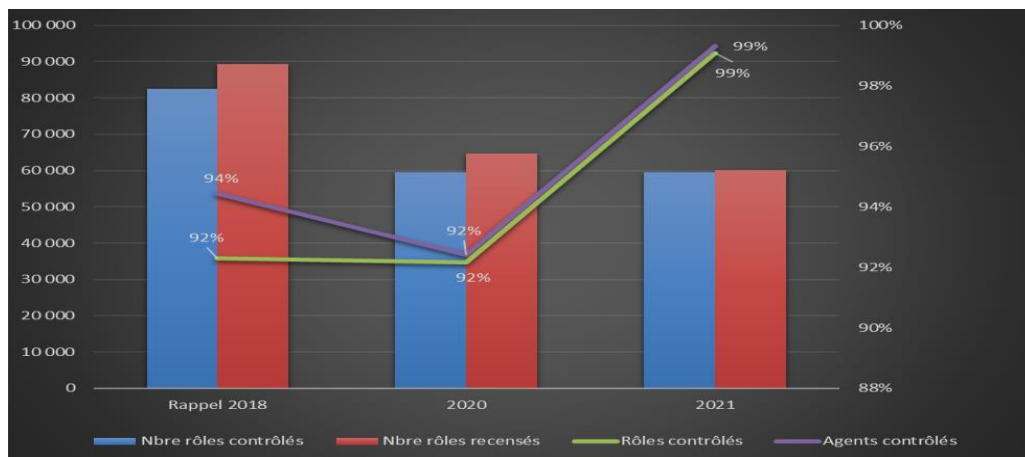
- ❖ 18 académies ont répondu sur ce thème (21 en 2020) sur les 21 ayant renvoyé le complément d'enquête en 2021.
- ❖ Le résultat légèrement en baisse par rapport à 2020 doit être relativisé par la baisse du nombre d'académies ayant répondu à l'enquête.



Synthèse complément d'enquête

Thématique : revue d'habilitations SIFE Chorus

- ❖ En 2021, 99% des agents recensés (~ 1000 agents) ayant une habilitation Chorus et 99% des rôles attribués (~ 60000) à ces agents ont été contrôlés (92% en 2020).
- ❖ Au niveau national, le nombre de rôles attribués aux agents a diminué d'un tiers en trois ans. Ce résultat (~ 30000 rôles en moins) provient du développement de l'utilisation des RMM / RTM (rôle métier multi-valeurs et rôle territoire multi-valeurs) optimisant la gestion des rôles et limitant le risque d'erreur dans les attributions.

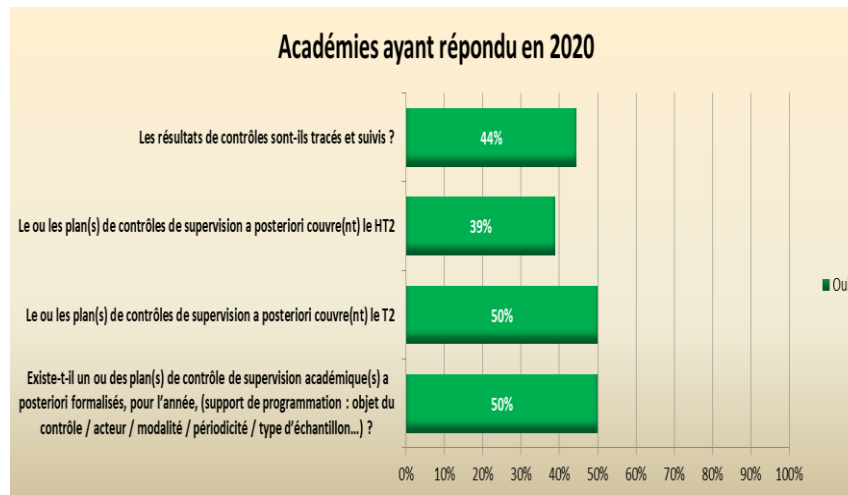
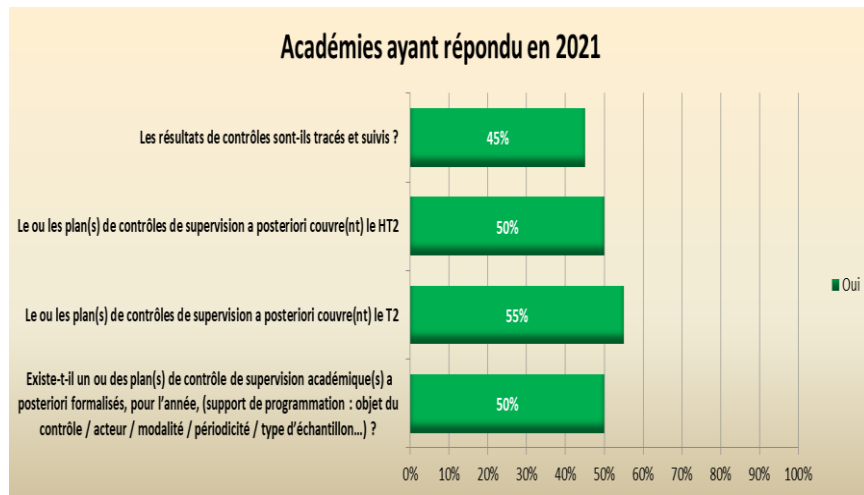


Points de contrôle	NON
Les agents disposant d'une habilitation sont-ils effectivement présents dans le service ?	6,7%
Le groupe utilisateur Chorus auquel est rattaché l'utilisateur correspond-t-il au service d'affectation de l'agent ?	0%
Les différentes informations liées à « l'utilisateur » sont-elles exactes ? *	1%
Les rôles rattachés à chaque utilisateur correspondent-ils aux fonctions exercées par les agents et respectent-ils les règles d'incompatibilité ?	9,5%
L'organigramme fonctionnel du service est-il à jour des habilitations ?	20%

Synthèse complément d'enquête

Thématique : Contrôles de supervision a posteriori

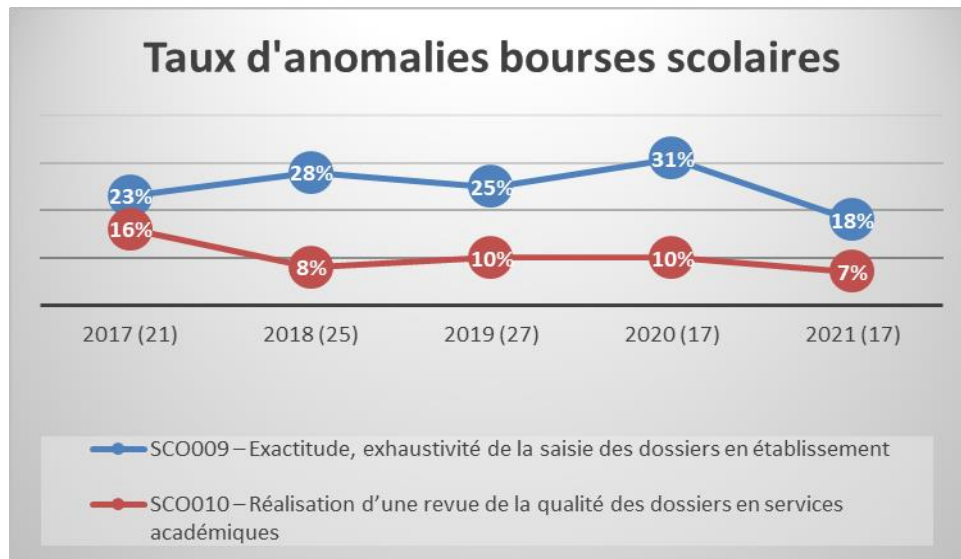
- ❖ 20 académies ont répondu sur ce thème (18 en 2020) sur les 21 ayant renvoyé le complément d'enquête en 2021.
- ❖ Un résultat en légère augmentation par rapport à 2020 qui confirme le besoin de formaliser les contrôles et de mettre en place un plan de contrôle. Le déploiement d' AGIR devrait favoriser dans les années prochaines l'évolution positive de ces indicateurs.



Synthèse complément d'enquête

Thématique : Bourses de l'enseignement scolaire

- ❖ 17 académies ont répondu sur ce thème (17 en 2020) sur les 21 ayant renvoyé le complément d'enquête en 2021.
- ❖ La baisse du taux d'anomalies est à relativiser avec la baisse du nombre de dossiers analysés par rapport à 2020.



Anomalie principale :
date de réception du
dossier manquante

Synthèse complément d'enquête

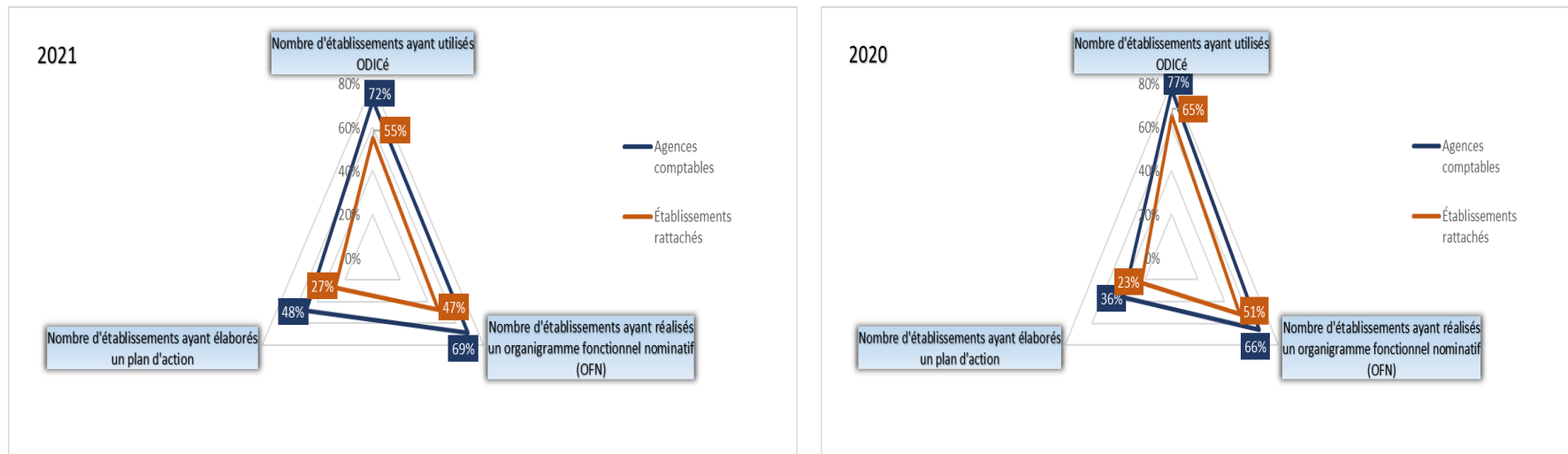
Thématique : NBI

- ❖ L'analyse porte sur l'AMR NBI 009 – Attribution à tort ou erronée de la NBI : éviter les cumuls avec d'autres indemnités.
 - ❖ Cette analyse n'avait pas été réalisée l'année dernière, la comparaison a été faite avec le résultat de l'année 2019
 - ❖ 15 académies ont répondu sur ce thème (25 en 2019) sur les 21 ayant renvoyé le complément d'enquête en 2021.
- ↪ **Le nombre de dossiers contrôlés est quasiment équivalent entre 2021 et 2019 (~ 11000).**
- ↪ **Le taux d'anomalie a été divisé par 3. En 2021, il est de 1,2 % et en 2019, il était de 3,6%.**
- ↪ **En 2021, 1 académie a relevé en moyenne 9 anomalies pour 750 dossiers contrôlés.**

Synthèse complément d'enquête

Thématique : Accompagnement EPLE

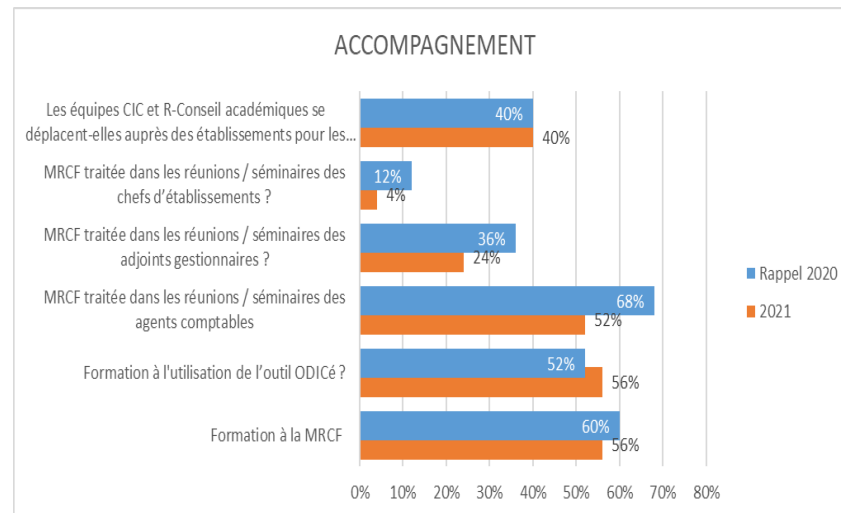
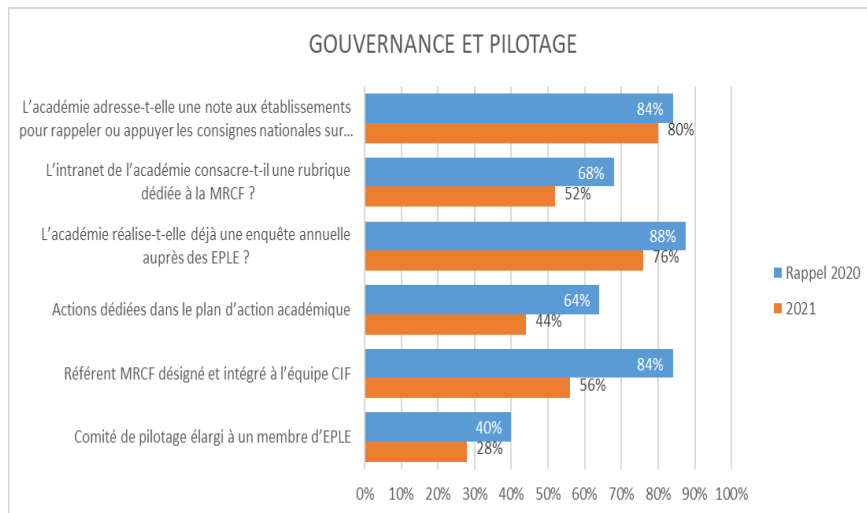
- ❖ Action FDR003 - feuille de route pour le CIC « Accompagner le déploiement et l'appropriation par les EPLE de la version rénovée d'ODICé et la mise en œuvre du plan MRCF ».
- ❖ 25 académies ont répondu au questionnaire (idem en 2020)



Synthèse complément d'enquête

Thématique : Accompagnement EPLE

- ❖ Action FDR003 - feuille de route pour le CIC « Accompagner le déploiement et l'appropriation par les EPLE de la version rénovée d'ODICé et la mise en œuvre du plan MRCF ».



1. Evaluation du déploiement du CIF

e. ENQUÊTE CIC/CIB 2020 opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

Introduction

La circulaire relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'Etat précise chaque année les objectifs en matière de contrôle interne budgétaire et comptable pour se conformer au cadre de référence.

Les actions demandées pour la période 2020-2021 s'articulent autour de deux axes :

1- Disposer d'outils de pilotage actualisés, validés et **cohérents** entre eux :

- La carte des processus ;
- La carte des risques budgétaires et comptables hiérarchisés ;
- Le(s) plan(s) d'actions associé(s) à la carte des risques, comprenant un suivi annuel (ou bi-annuel) des réalisations de celui-ci ;
- Des organigrammes fonctionnels nominatifs

2- Evaluer les dispositifs déployés :

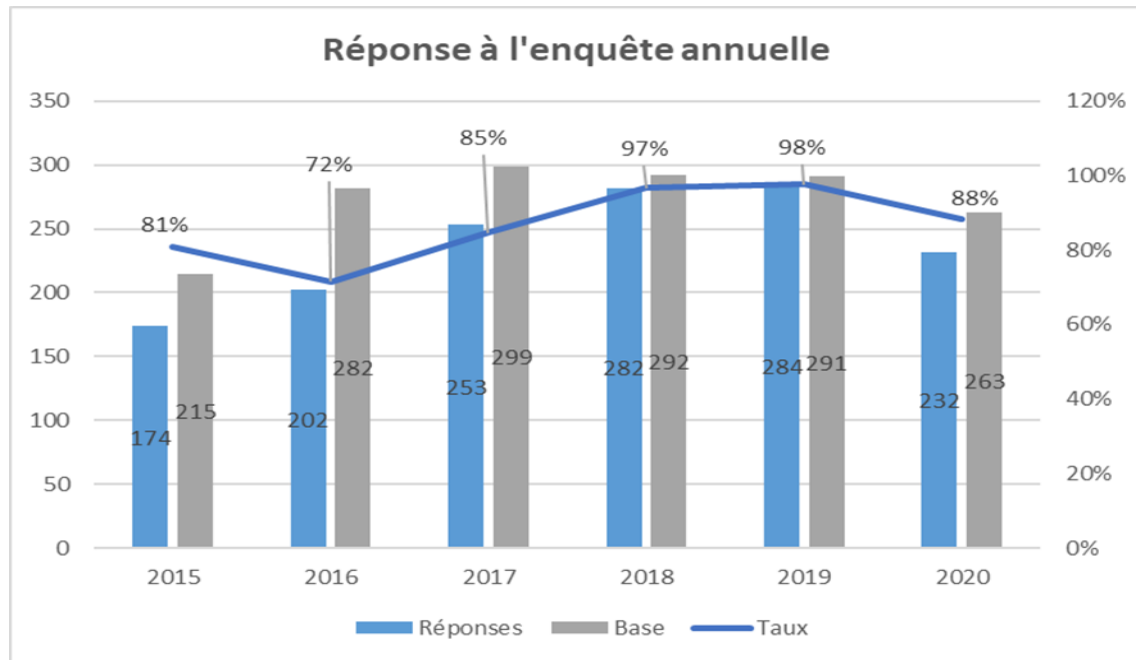
L'évaluation des dispositifs de contrôles internes budgétaire et comptable vise à s'assurer de leur pertinence et de leur efficacité. Pour ce faire, les organismes doivent :

- **systematiser la traçabilité et l'archivage** des contrôles de supervision a posteriori, garantissant ainsi la piste d'audit,
- **utiliser a minima annuellement, un outil d'auto-évaluation du contrôle interne** (ex : échelle de maturité de la gestion des risques),
- **développer l'évaluation par l'audit interne**, sous réserve que l'organisme en ait la taille critique.

Chiffres clés et maturité estimée

**Diminution du nombre d'établissements
et du taux de réponse en 2020.**

*Concernant l'enquête 2021, le taux de réponse est
de 98%, les réponses sont en cours d'analyse.*

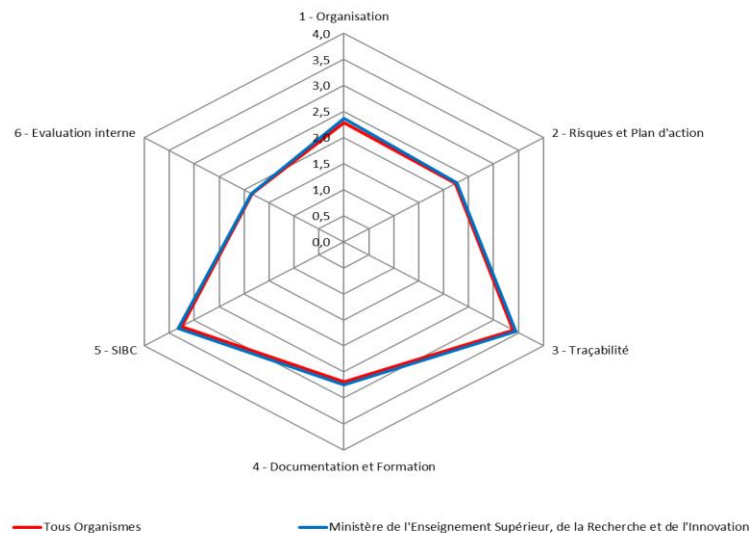


Chiffres clés et maturité estimée

La cotation moyenne des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche ayant répondu au questionnaire est de 2,7.

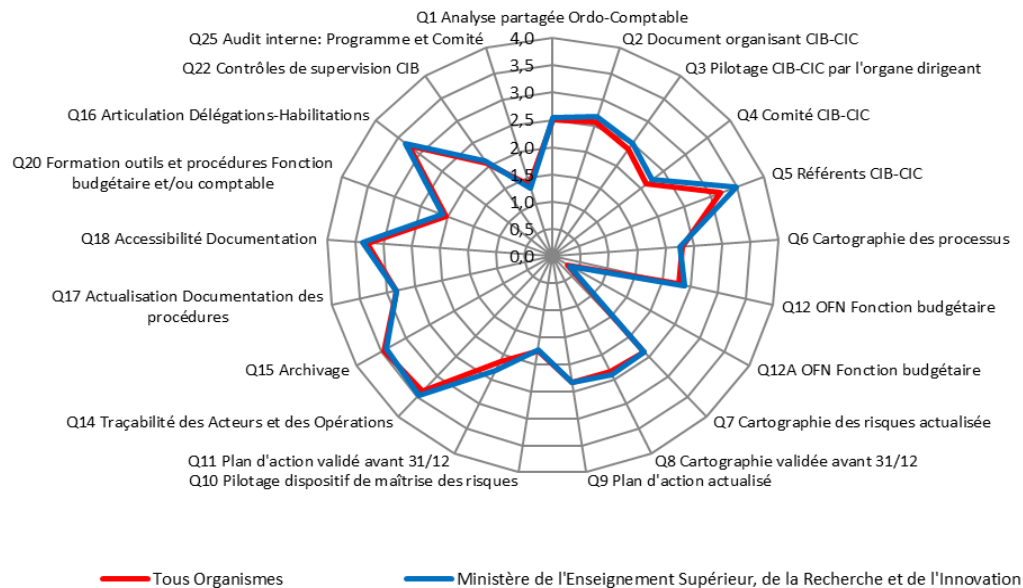
Domaines les plus avancés : Traçabilité (3,4) et Système d'information budgétaire et comptable (3,3)
Domaine moins avancé : Evaluation interne (1,9)

Niveau de déploiement du CIB pour chaque composante de l'enquête



Synthèse

Niveau de déploiement du CIB pour chaque question de l'enquête



Graphique extrait du Rapport Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation réalisé par le bureau 2B2O de la direction du budget et le bureau 2FCE-2B de la direction générale des finances publiques.

2. Point de situation sur le déploiement du contrôle interne financier par l'utilisation de l'application AGIR

2. Point de situation sur le déploiement du contrôle interne financier par l'utilisation de l'application AGIR

a) Présentation

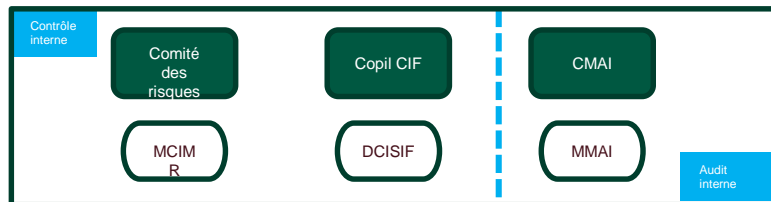
Le contrôle interne financier : composante du contrôle interne

- **Contrôle interne** (décret n° n°2011-775 du 28 juin 2011 relatif à l'audit interne dans l'administration) : « ensemble des dispositifs formalisés et permanents, décidés par chaque ministre, mis en œuvre à tous niveaux, sous la coordination du secrétaire général [...], qui visent à maîtriser les risques liés à la réalisation des objectifs de chaque ministère. »

Le contrôle interne vise à maintenir une assurance raisonnable de réduire les risques de non atteinte d'objectifs fixés par la gouvernance d'une organisation. C'est un dispositif formalisé et permanent et non une fonction. Par conséquent, ce dispositif est par principe intégré dans tous les processus, à tous les niveaux et par tous les acteurs pour maîtriser le fonctionnement de toutes les activités → « **c'est l'affaire de tous** ».

- **Contrôle interne financier** (art 170 du décret GBCP et arrêté du 18 décembre 2018) : le cadre de référence interministériel du CIF est applicable aux contrôles internes budgétaire et comptable de l'Etat.
 - *Le contrôle interne budgétaire a pour objet de maîtriser les risques afférents à la poursuite des objectifs de qualité de la comptabilité budgétaire tenue et de soutenabilité de la programmation et de son exécution.*
 - *Le contrôle interne comptable a pour objet la maîtrise des risques afférents à la poursuite des objectifs de qualité des comptes, depuis le fait générateur d'une opération jusqu'à son dénouement comptable.*

Les instances du MENJS-MESRI



Orientation du contrôle interne financier État

Modernisation de la fonction financière

- Allègement des contrôles à priori, expérimentation rapprochement DCB/DAF
- Fluidification de la chaîne de la dépense : développement des cartes achats, des cartes affaires, automatisation du paiement de certaines dépenses (Service fait présumé)
- Le nouveau régime de responsabilité financière des gestionnaires publics

Orientations du contrôle interne financier

- Arrêté du 18 décembre 2018 relatif au **cadre de référence interministériel du contrôle interne financier** applicable aux contrôles internes budgétaire et comptable de l'Etat
- Evaluation périodique de l'effectivité des mesures de maîtrise des risques financiers.
- Dans la NEC 2019, la recommandation de la Cour des comptes est : « **Formaliser de manière explicite, dans la carte des risques, le lien entre processus, risques associés et actions de maîtrise des risques.** »

Plan d'action ministériel relatif au contrôle interne financier 2021-2023

- Rénovation de la cartographie des processus et risques financiers
- Déploiement d'AGIR (pilotage du contrôle interne financier)
- Renforcement des contrôles de supervision a posteriori

MENJS-MESRI :

Evaluation du contrôle interne financier

Auprès des académies : le socle CIF

- Enquête annuelle déclarative sur la mise en place des actions de maîtrise de risques
- Contrôles de supervision :







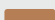
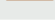

Cour des comptes :

Note d'évaluation du contrôle interne comptable

Le « socle CIF »

- Mettre en œuvre les référentiels de contrôle interne (RCI) ;
- Renforcer les revues d'habilitation des systèmes d'information éducation des ressources humaines (SIERH) ;
- Effectuer un reporting spécifique sur des contrôles de supervision *a posteriori* ;
- Accentuer l'accompagnement des EPLE dans le déploiement et l'utilisation de la nouvelle version d'ODICé

Evaluation du contrôle interne financier

Synthèse évaluation NEC	cotation 2018	cotation 2020	évolution 2021
La carte des processus et des risques ministériels	1,58	1,7	
Le plan d'action ministériel	2	2,17	
La documentation des processus	2,75	2,75	
La maturité du contrôle interne en services déconcentrés	1,56	1,63	
La maturité du contrôle interne dans les organismes publics	1,5	1,5	
La mesure de la maîtrise des risques		1,5	
L'audit interne	1,1	1,7	
Note sur 3	1,77	1,83	

0	Pas mise en œuvre
1	Début de mise en œuvre
1,5	Début de mise en œuvre
2	Mise en œuvre partielle
3	Point fort

Année 2022 :

- Mise en place d'AGIR
- Formaliser les contrôles existants (à tous les niveaux AC/SD).

n°	Evaluation NEC 2020 : recommandations	Evaluation NEC 2021
1	Formaliser de manière explicite, dans la carte des risques, le lien entre processus, risques associés et actions de maîtrise des risques	recommandation susceptible d'être levée en 2022
2	Développer la mutualisation des bonnes pratiques académiques (formalisation et conception des actions de contrôle, guides et fiches de procédures, etc.), et développer les outils de contrôle homogènes mis à la disposition des académies (exemple : modèles de requêtes BO).	recommandation susceptible d'être levée en 2022
3	Accompagner en 2021, de manière plus individualisée et plus ferme, les académies n'ayant pas déployé plus de 10 % de la feuille de route.	<u>recommandation susceptible d'être maintenue en 2022</u>
4	Corroborer les résultats des enquêtes par des missions d'audit ciblés sur le CIC des établissements	<u>recommandation susceptible d'être maintenue en 2022</u>
5	Déployer, comme annoncé dans la note du 10 décembre 2020, l'Application de Gestion Interne des Risques (AGIR) de la DGFIP, d'ici 2022	<u>recommandation susceptible d'être maintenue en 2022</u>
6	Finaliser le programme pluriannuel d'audit interne en le recentrant sur la mise en œuvre du contrôle interne (recommandation reformulée).	recommandation susceptible d'être levée en 2022
7	Développer le nombre d'audits internes ayant une dimension comptable et financière et portant sur le CIC, afin de couvrir rapidement les processus significatifs.	recommandation susceptible d'être levée en 2022

Evaluation du contrôle interne financier

Mesure de
l'effectivité et
l'efficacité par
des contrôles

Actuellement : G2P

Les académies

Système déclaratif basé sur le déploiement des actions de maîtrise de risques (AMR) décrites dans les référentiels de contrôle interne financier (25 référentiels, plus de 600 AMR).

Objectif : AGIR

L'administration centrale et les académies

Système basé sur des contrôles de supervision a posteriori mesurant l'effectivité et l'efficacité des actions de maîtrise de risques mises en place

Après 10 ans de déploiement au sein de des ministères, il est attendu un niveau d'exigence supérieur

→ Prouver la réalité des dispositifs et leur pertinence.

2. Point de situation sur le déploiement du contrôle interne financier par l'utilisation de l'application AGIR

b) AGIR, outil de pilotage du contrôle interne

Contrôle interne financier - AGIR

L'application AGIR renforcera notre dispositif de CIF en contribuant notamment :

- À la formalisation et la traçabilité des contrôles pour garantir la piste d'audit ;
- À la documentation intégrée sur les processus et les risques ;
- À l'évaluation régulière de l'effectivité et l'efficacité de notre dispositif de CIF à travers le reporting intégré dans AGIR.

Un contrôle non
tracé est réputé
ne pas exister



favorisant ainsi le pilotage du CIF et les plans d'actions à mettre en œuvre suite aux résultats des contrôles, dans une logique d'amélioration continue et d'adaptation à l'évolution des risques.

Formalisation des contrôles existants

Contrôle interne financier - notions

Une hiérarchie existe pour définir simplement les différents contrôles. Ces derniers peuvent être distingués en fonction des acteurs les réalisant.

- **Contrôles de 1^{er} niveau** : effectués par des acteurs (gestionnaires) intervenant eux-mêmes dans le processus visé.
 - autocontrôles ou contrôles mutuels entre agents opérationnels ;
 - contrôles de supervision réalisés par l'encadrement de ces agents.

Le contrôle de supervision peut être contemporain (ex : validation d'un acte saisi) ou réalisé a posteriori (ex : contrôle mensuel des opérations validées).

- **Contrôles de 2^{ème} et 3^{ème} niveau** : Il s'agit de contrôles de supervision a posteriori effectués par des acteurs n'intervenant pas dans le processus visé. Ce sont des contrôles de corroboration ou de cohérence qui, par exemple, peuvent être mis en œuvre par des référents CIF en académies ou des pilotes de processus au sein de l'administration centrale.

AGIR

L'application AGIR permet de saisir et, in fine de piloter les contrôles de supervision a posteriori dans le cadre d'un plan de contrôle national/local.

2. Point de situation sur le déploiement du contrôle interne financier par l'utilisation de l'application AGIR

c) Mise en place de plans de contrôles nationaux et locaux

c) Mise en place de plans de contrôles nationaux et locaux

AGIR :

- structuration : un plan national (PNCI), un plan directionnel (PDCI)
- en s'appuyant sur des référentiels nationaux : catalogue des risques, catalogue des processus
- en s'appliquant à des structures : unités de travail

► Le **plan national** de contrôle interne (PNCI) regroupe les thèmes de contrôle de supervision a posteriori « **nationaux** » (c'est à dire créés dans l'application par **l'administrateur national**), correspondant aux orientations fixées par le Ministère en matière de contrôle interne. Ils ont un caractère **obligatoire**.

Le plan national est décliné à un niveau intermédiaire sous la forme de Plans directionnels de contrôle interne (**PDCI**). Ce niveau intermédiaire, ou « **niveau local** », est représenté dans l'application par une « **Direction** » (appelée également « **Structure** »).

► Chaque PDCI est administré par un **administrateur local**. Il comprend des thèmes de contrôles nationaux et/ou des thèmes de contrôle propres à la structure et définis par celle-ci : les thèmes « locaux ».

Le PDCI est ensuite mis en œuvre par des cellules situées à un niveau plus fin au sein de la structure : les **unités de travail** *.

* Définition de l'unité de travail: Unité organisationnelle composée d'un responsable et d'un ou de plusieurs délégués et à laquelle sont affectés les contrôles devant être réalisés dans le cadre du PDCI.

1

Niveau national : plan national de contrôle interne

PNCI

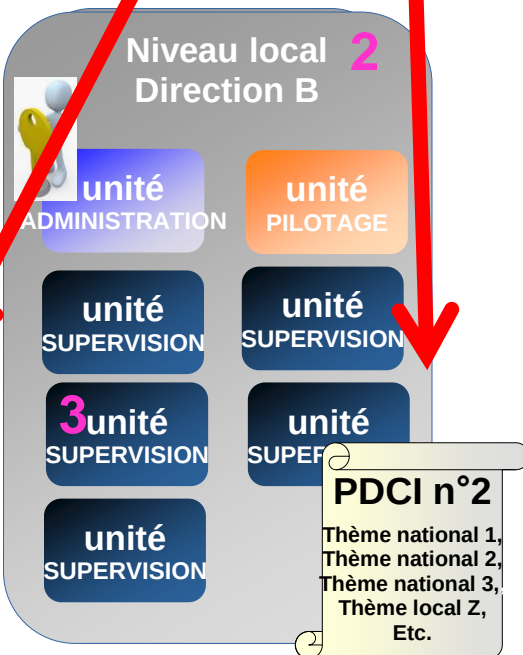
Thème national 1,
Thème national 2,
Thème national 3

Le PNCI établi au niveau national est décliné au niveau local en PDCI. Les PDCI peuvent différer d'une direction à l'autre.

2 Niveau local Direction A



Niveau local Direction B



Niveau local Direction C

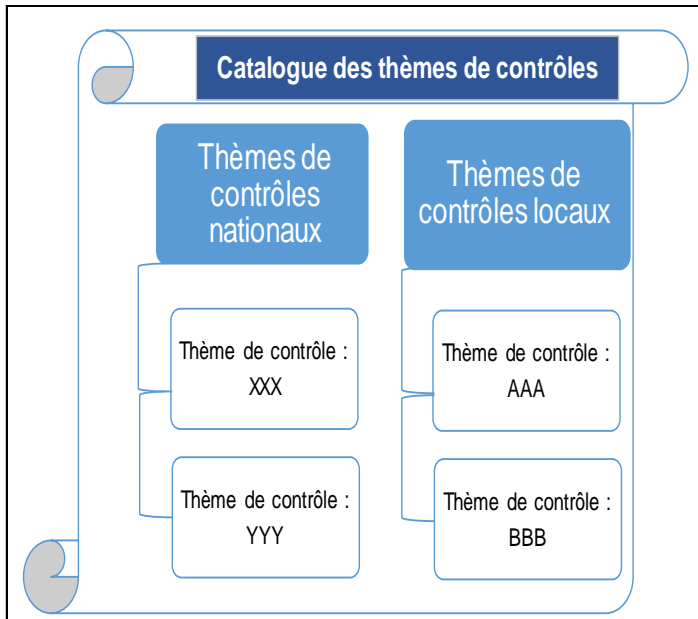


2. Point de situation sur le déploiement du contrôle interne financier par l'utilisation de l'application AGIR

d) Moyen de prévention des risques par l'élaboration de thèmes de contrôle

Elaboration d'un thème de contrôle

Des thèmes de contrôles nationaux ou locaux sont à créer dans AGIR. Ils constitueront le catalogue des thèmes de contrôles intégré dans AGIR.



The screenshot shows the AGIR web application interface. At the top, the logo 'AGIR - Ministères' is visible, along with the text 'Campagne 2021'. A navigation menu includes 'Tableau de bord', 'Paramétrage', 'Catalogue', 'Organisation', 'Campagne', 'PDCI', 'Restitution', 'Editions', 'Archives', and '?'. The 'Catalogue' menu is expanded, showing options for 'Catalogue des process', 'Catalogue des risques', and 'Catalogue des thèmes de contrôles'. The 'Catalogue des thèmes de contrôles' option is further expanded to show 'Thèmes de contrôles nationaux' and 'Thèmes de contrôles locaux'. A blue arrow points from the 'Thèmes de contrôles nationaux' option to a 'Créer' button in the main content area. A yellow arrow points from the 'Créer' button to a search bar. Below the search bar, there is a table of results with 7 items found. The table has two columns: 'Thème de contrôle national' and 'Processus'. The table contains the following data:

Thème de contrôle national	Processus
<u>Contrôle de l'imputation budgétaire-comptable</u>	
<u>Correcte tenue de l'organigramme fonctionnel nominatif</u>	
<u>Frais de déplacements - Effectivité de la mission</u>	Déplacements - SPL
<u>Prise en charge d'un agent</u>	
<u>Qualité d'instruction des dossiers de bourses</u>	Interventions - Etat
<u>Revue des habilitations de l'application A</u>	Rémunérations
<u>Vérifications des pièces justificatives des opérations B</u>	

Elaboration d'un thème de contrôle

La création d'un thème de contrôle dans AGIR est réalisée en 4 étapes :

1) Libeller le thème de contrôle

↳ Ex. libellé : « *Formalisation et actualisation de l'organigramme fonctionnel nominatif* »

2) Affecter le thème de contrôle au processus visé

↳ Le contrôle doit porter a minima sur un cycle défini dans le catalogue des processus.

3) Définir le contrôle (libeller la question), les modalités de contrôle et joindre la documentation éventuelle

↳ Ex. question : « *Un ordre de mission est-il systématiquement établi avant chaque départ d'un missionnaire ?* »

↳ Ex. modalités : « *Le contrôle sera effectué trimestriellement et portera sur un échantillon constitué représentant 5% du total des dossiers.* »

↳ Une documentation rappellera la réglementation applicable et précisera si besoin les critères de constitution de l'échantillon.

4) Affecter un ou plusieurs risques au thème de contrôle

↳ Définir quels risques le contrôle couvre

Les catalogues des processus et des risques sont nationaux

Les fiches de formalisation des contrôles
<https://www.pleiade.education.fr/metiers/GBFC/000020/000027/Pages/Catalogues-fiches-de-formalisation.aspx>

Contrôles de corroboration ou de cohérence

➤ AGIR embarque 3 typologies de grilles de contrôles:

- **DP** – Diagnostic de processus (réponse à une question fermée « Oui » ou « Non », à développer dans la zone commentaire);
- **AO** – Analyse d'opérations (contrôle réalisé sur échantillon);
- **AC** – Analyse de compte (analyse d'un compte en historique d'opérations ou solde utilisé essentiellement par le comptable).

Exemple : un contrôle peut être mis en place pour vérifier les imputations budgétaires des opérations comptabilisées en académies et en AC. Il permettra, après corrections d'anomalies éventuelles, de fiabiliser les données du rapport annuel de performance.

A chaque contrôle, il est possible d'attacher des documents

1 Pièce(s) jointe(s) - nombre limité à 5 [Ajouter](#)

Aucun résultat n'a été trouvé.

Nom	Visualiser	Supprimer
-----	------------	-----------

2 Pièce jointe (La taille du fichier doit être inférieure à 5 Mo)

Fichier - Veuillez sélectionner un fichier ... [Parcourir...](#)

[Valider](#) [Annuler](#)

3 Pièce jointe (La taille du fichier doit être inférieure à 5 Mo)

Fichier - C:\fakepath\PJ fictive.odt [Parcourir...](#)

[Valider](#) [Annuler](#)

La saisie d'une action suite à un contrôle interne

Zone des anomalies constatées, risques réalisés et axes d'amélioration:

Anomalie(s) constatée(s)

Nombre d'opérations en anomalie

Montant des anomalie(s) constatée(s)


Détail

Description du risque

Défaut de transcription d'un flux commercial, économique ou financier à l'intérieur de comptes.

Risque(s) réalisé(s)

Tout sélectionner / désélectionner

06.06.01 Absence de complétude des enregistrements 

Axe(s) d'amélioration

Tout sélectionner / désélectionner

Attribution des tâches (organisation)

Points de contrôle (organisation)

Conservation des biens et valeurs (organisation)

Identification des acteurs (traçabilité)

Traçabilité des contrôles (traçabilité)

Traçabilité des opérations/écritures (traçabilité)

Respect de la réglementation (documentation)

Existence d'une documentation (documentation)

La saisie d'une action suite à un contrôle interne

Zone des anomalies constatées, risques réalisés et axes d'amélioration: PLAN ACTION

Dès lors que la suite à donner d'une grille est « action » ou « rappel de directive et action ».

Cette grille donne lieu à la création d'une **proposition d'action** qui, une fois validée, deviendra une action.

Suite à donner

Suite à donner *

Lorsque l'ensemble du thème de contrôle est définitivement validé, la proposition apparaît dans le menu « Planning > Afficher le planning > onglet : Propositions d'action »

Activités

Supervision

Corroborations

Propositions d'action

Actions

Grille(s) liée(s) à une proposition d'action

1 résultat(s) trouvé(s), affichage de 1 à 1

1

100



Filter

Effacer

Thème de contrôle	Procédure	Question	Programmation	Origine grille
<u>Thème national 1.</u>		Q1	Janvier 2020	Supervision

La saisie d'une action suite à un contrôle interne

Thème de contrôle	Procédure	Question	Programmation	Origine grille
Thème national 1.		Q1	Janvier 2020	Supervision

Proposition d'action

Rappel du thème et de la grille de contrôle à l'origine de la proposition d'action

Zones de saisie libre : détailler l'action, décrire ses modalités de mise en œuvre...

Préciser la date limite à laquelle l'action doit être mise en œuvre

Choisir l'origine de l'action en fonction de celle de la grille de contrôle parmi les catégories de la liste déroulante : supervision PDCI, corroboration DLADMN, corroboration UTCORROB

3 catégories de nature d'action sont proposées : documentation (dont formation), organisation, traçabilité. Il s'agit des 3 composantes du contrôle interne.

Personne devant mener l'action : ex. responsable de service, responsable de division ou autre personne désignée

Préciser succinctement un indicateur permettant de justifier la réalisation de l'action. Exemples : réalisation d'un tableau de suivi ou d'ajustement, diffusion d'une note etc...

Libellé de l'action *
 Origine *
 Nature *
 Libellé de l'action *
 Détail *
 Commentaire
 Echéance de l'action *
 Personne devant mener l'action *
 Indicateur de réalisation

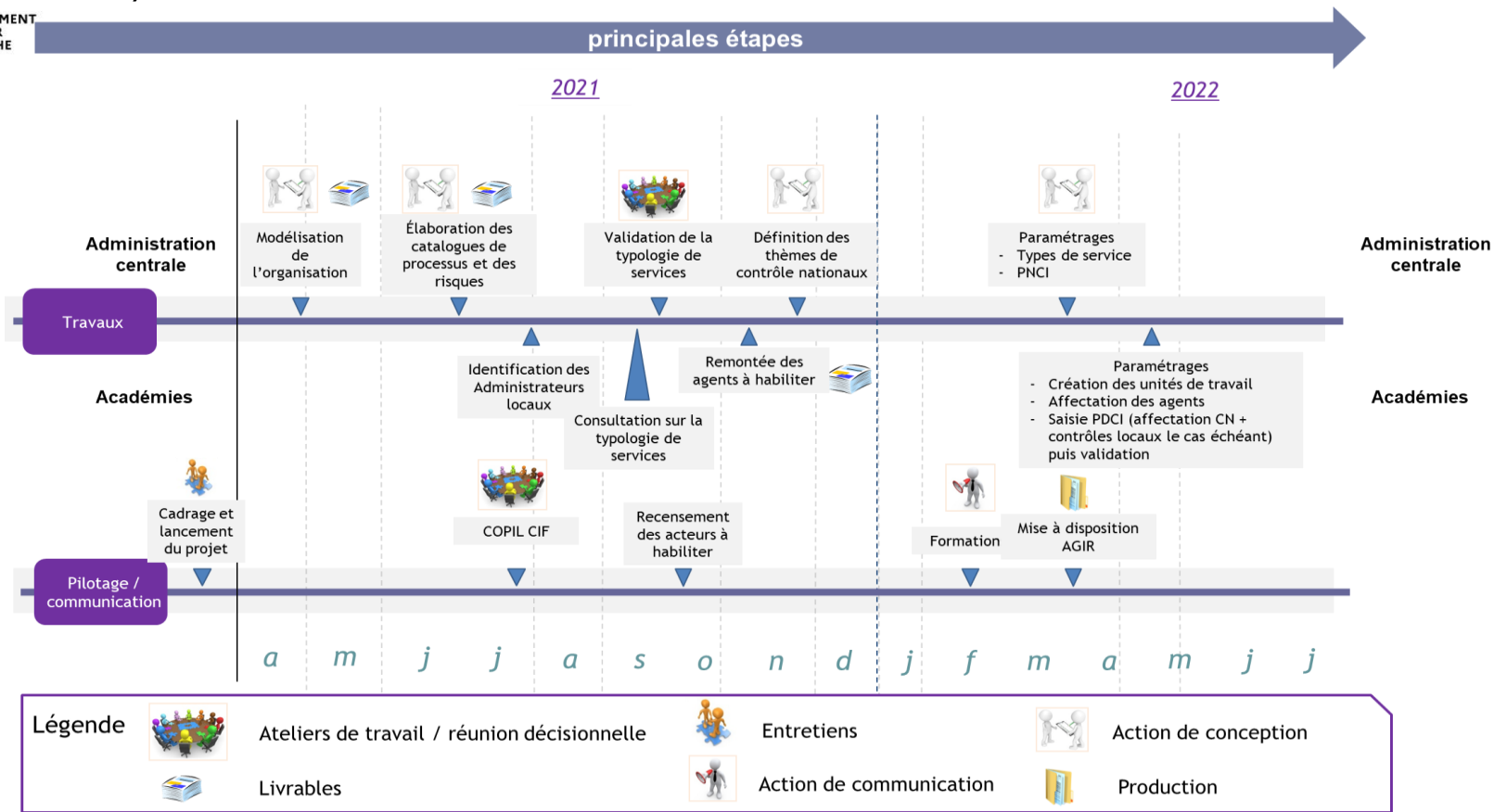
Valider la création de l'action Annuler la création de l'action

Dès validation de la proposition d'action (cliquer sur « Valider la création de l'action »), celle-ci disparaît de l'onglet « Propositions d'action » du planning et est accessible dans l'onglet « Actions » de ce même planning.

3. Perspectives du contrôle interne financier pour l'année 2022

a) Calendrier du contrôle interne financier via AGIR

a) Calendrier du contrôle interne financier via AGIR



a) Calendrier du contrôle interne financier via AGIR

Liste des contrôles nationaux :



🏠

Thème(s) de contrôle créé(s)

7 résultat(s) trouvé(s), affichage de 1 à 7

Thème de contrôle national
Gestion de personnels - Revue des habilitations aux SIERH
HT2 - Correcte utilisation de la carte achat niveau 1
HT2- Frais de déplacements (missions) - Conformité des dossiers
HT2_Bourses de l'enseignement scolaire-Conformité des dossiers
La revue des habilitations Chorus
Socle CIF-Organisation du CIF en académie
T2_Nouvelle bonification indiciaire Attribution conforme

Les fiches de formalisation des contrôles
<https://www.pleiade.education.fr/metiers/GBFC/000020/000027/Pages/Catalogues-fiches-de-formalisation.aspx>

3. Perspectives du contrôle interne financier pour l'année 2022

b) Périmètre du contrôle interne financier via AGIR

b) Périmètre du contrôle interne financier via AGIR

- Toutes les académies sont concernées:
- Les contrôles du plan national de contrôle interne : principalement les contrôles existants dans le « complément d'enquête » nationaux (pas de recouvrement avec G2P)

Phase opérationnelle, avant le déploiement : **DCISIF**

- *Création de la nomenclature des types de service*
- *Affectation des administrateurs*
- *Création des contrôles nationaux avec les directions d'administration centrale (PNCI)*

Académies

- Création des unités de travail
- Affectation des agents
- Saisie des PDCI = affectation des contrôles nationaux et création de contrôles locaux le cas échéant

Accompagnement
et formation

Direction des Affaires Financières
Département du contrôle interne et des systèmes d'information financière (DCISIF)

Contacts

Claire.Galy@education.gouv.fr

Catherine.Demez@education.gouv.fr

Linda.Nesnas@education.gouv.fr

pilotage.cif@education.gouv.fr